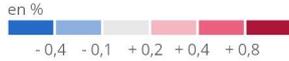


### La population du département et son évolution

Les taux sont calculés avec une seule décimale et la borne supérieure de chaque tranche est exclue. La tranche grise comprend donc les valeurs : -0,1 ; 0 et 0,1, soit une stabilité.

#### Taux de croissance annuel moyen 2015 - 2021



de la population



dû au solde naturel



dû au solde migratoire apparent

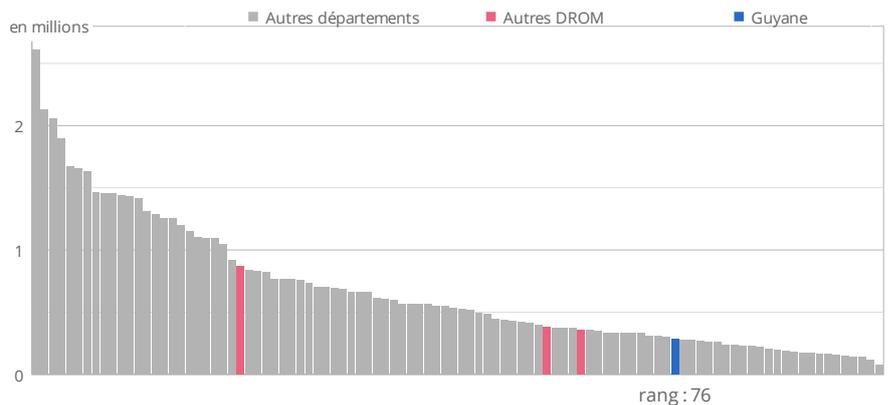


Source : Insee, recensements de la population 2015 et 2021, état civil

	Département	Région	France hors Mayotte
<b>Population au 1er janvier 2021</b>	<b>286 618</b>	<b>286 618</b>	<b>67 408 052</b>
<b>Variation annuelle moyenne 2015-2021</b>			
en nombre d'habitants	4 459	4 459	202 962
en %	1,6	1,6	0,3
dû au solde naturel	2,5	2,5	0,2
dû au solde migratoire apparent	-0,9	-0,9	0,1
<b>Population au 1er janvier 2015</b>	<b>259 865</b>	<b>259 865</b>	<b>66 190 280</b>
<b>Variation annuelle moyenne 2010-2015</b>			
en nombre d'habitants	6 165	6 165	315 468
en %	2,6	2,6	0,5
dû au solde naturel	2,3	2,3	0,4
dû au solde migratoire apparent	0,2	0,2	0,1

Note : entre 2015 et 2021, la population de la France hors Mayotte a augmenté en moyenne de 0,3 % par an (0,5 % entre 2010 et 2015), soit de 202 962 habitants par an en moyenne (315 468 entre 2010 et 2015).  
Source : Insee, recensements de la population 2010, 2015 et 2021, état civil

#### Nombre d'habitants en 2021



Source : Insee, recensement de la population 2021

### La population des communes et son évolution

	Population 2021	Taux de croissance annuel moyen	
		2015-2021	2010-2015
		en %	en %
<b>Les plus peuplées</b>			
Cayenne	63 468	1,6	0,7
Saint-Laurent-du-Maroni	50 250	2,4	2,6
Matoury	34 810	1,2	2,9
Remire-Montjoly	27 274	2,2	4,5
Kourou	24 612	-1,0	0,8
<b>En plus forte croissance*</b>			
Macouria	18 847	8,2	4,0
Montsinéry-Tonnegrande	3 295	4,9	2,2
Grand-Santi	9 120	4,6	6,6
Camopi	2 146	3,3	1,7
Apatou	9 818	2,6	4,7
<b>En plus forte décroissance*</b>			
Papaïchton	5 606	-4,2	8,5
Maripasoula	9 177	-4,2	6,9
Roura	3 409	-1,4	7,4
Kourou	24 612	-1,0	0,8
Sinnamary	2 830	-0,7	-1,8

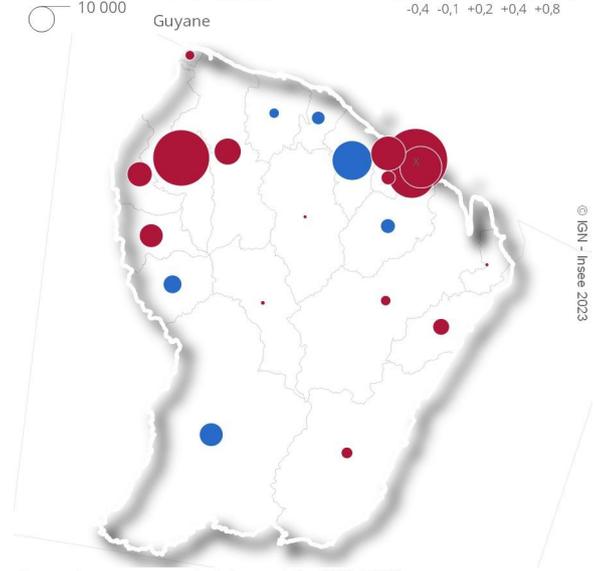
\* parmi les communes de plus de 2 000 habitants

Source : Insee, recensements de la population 2015 et 2021

#### Nombre d'habitants en 2021

Ville la plus peuplée :  
X Cayenne  
63 468 habitants

#### Taux de croissance annuel moyen de la population 2015-2021 (en %)



Source : Insee, recensements de la population 2015 et 2021

### La population des cantons et son évolution

	Population 2021	Taux de croissance annuel moyen 2015-2021 en %
<b>Les plus peuplés</b>		
<b>En plus forte croissance</b>		
<b>En plus forte décroissance</b> sans objet		

Source : Insee, recensements de la population 2015 et 2021

Taux de croissance annuel moyen de la population 2014-2020 en %



Source : Insee, recensements de la population 2014 et 2020

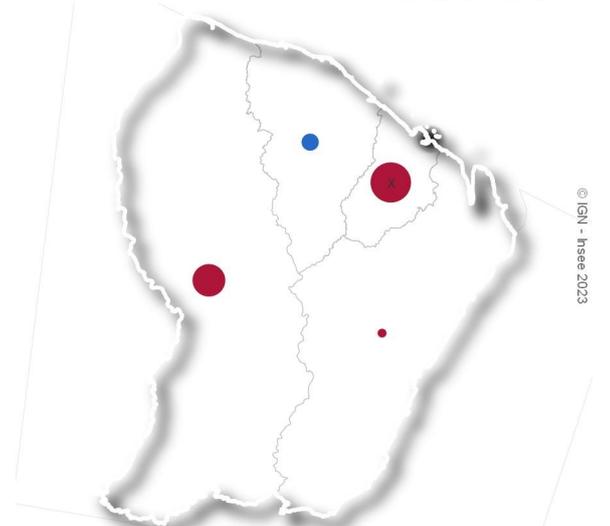
### La population des EPCI et son évolution

	Population 2021	Taux de croissance annuel moyen	
		2015-2021 en %	2010-2015 en %
<b>Les plus peuplés</b>			
CA du Centre Littoral	151 103	2,3	2,3
CC de l'Ouest Guyanais	97 568	1,4	4,0
CC des Savanes	29 390	-1,0	0,1
CC de l'Est Guyanais	8 557	3,7	0,8
<b>En plus forte croissance</b>			
CC de l'Est Guyanais	8 557	3,7	0,8
CA du Centre Littoral	151 103	2,3	2,3
CC de l'Ouest Guyanais	97 568	1,4	4,0
<b>En plus forte décroissance</b>			
CC des Savanes	29 390	-1,0	0,1

Source : Insee, recensements de la population 2015 et 2021  
Champ : EPCI dont la commune la plus peuplée est dans le département

Nombre d'habitants en 2021  
x EPCI le plus peuplé  
CA du Centre Littoral  
151 103 habitants

Taux de croissance annuel moyen de la population 2015 et 2021 (en %)



Source : Insee, recensements de la population 2015 et 2021

#### Méthodologie

Cette fiche porte sur la France hors Mayotte. Elle utilise les populations communales, dites « populations municipales légales », issues des recensements de la population réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes, en date de référence aux 1<sup>er</sup> janvier 2021, 2015 et 2010. Les données de population au 1<sup>er</sup> janvier 2021 dans les limites territoriales des communes au 1<sup>er</sup> janvier 2023 sont officielles et authentifiées par décret. Ces populations entrent en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les statistiques de l'état-civil sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Les taux de croissance sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire apparent peut être de fait légèrement différente du taux de croissance de la population.